

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS  
ET DE LA SANTÉ

#### **Arrêté du 16 octobre 2017 modifiant l'arrêté du 19 octobre 2015 portant nomination des membres du conseil de surveillance de l'agence de santé de l'océan Indien**

NOR : SSAZ1730711A

La ministre des solidarités et de la santé,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1432-11 et D. 1432-15 à D. 1432-17;

Vu le décret n° 2014-658 du 23 juin 2014 relatif aux conseils de surveillance des agences régionales de santé, notamment son article 1<sup>er</sup>;

Vu l'arrêté du 19 octobre 2015 portant nomination des membres du conseil de surveillance de l'agence de santé de l'océan Indien, modifié en dernier lieu par l'arrêté du 23 juin 2017,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Est nommé membre du conseil de surveillance de l'agence de santé de l'océan Indien :

1° Au titre du I (2°, b) de l'article D. 1443-36, en qualité de membres des conseils ou conseils d'administration des organismes locaux d'assurance maladie : M. François LARNAUDIE, titulaire, désigné par le Mouvement des entreprises de France.

#### Article 2

Le secrétaire général des ministères chargés des affaires sociales est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Fait le 16 octobre 2017.

Pour la ministre et par délégation :  
*Le secrétaire général des ministères  
chargés des affaires sociales,*  
P. RICORDEAU